



Dépôt et Soutenance des Mémoires de Master

Il est porté à la connaissance des étudiants de Master Nouveaux inscrits en 2025-2026 et Etudiants de la promotion 2024-2025 qui se sont réinscrits en 2025-2026 ; que les sessions de dépôt et de soutenance des mémoires de master sont réparties comme suit :

➤ **Session de Août :**

- Date limite de dépôt : 31 Août 2026
- Date limite de soutenance : 30 Septembre 2026

Dépassant ces délais, l'étudiant doit se réinscrire pour l'A.U : 2026-2027.

27 JAN. 2026



Le Directeur Général de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: Ghazi KRIDA

***Le Quitus doit être déposé au plus tard un mois après la date de la soutenance pour avoir le Diplôme de Master.**